Organisation des sorties scolaires en référence à la Circulaire du 13-6-2023 NOR : MENE2310475C

Types de sorties		Sorties régulières obligatoires (natation, gymnase,)	Sorties scolaires occasionnelles sans nuitée obligatoire et gratuites (temps scolaire n'incluant pas la pause déjeuner ex : cinéma, musée,)	Sorties scolaires occasionnelles sans nuitée <u>facultatives</u> (dépassant les horaires de l'école ou incluant la pause déjeuner)	Voyages scolaires Sorties scolaires avec nuitée(s) Sorties à l'étranger Elles sont <u>facultatives</u>
Obligation d'assurance pour les élèves		Non	Non	Oui	Oui
Formulaire		Formulaire à remplir sur l'application SortieSco (Portail Arena – Scolarité 1 ^{er} degré – « Sortie scolaire sans nuitée »)			Formulaire à remplir sur l'application SortieSco (Portail Arena – Scolarité 1 ^{er} degré – « Sortie scolaire avec nuitée(s) »)
	Maternelle	2 adultes dont au moins un enseignant, quel que soit l'effectif de la classe Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8			
Encadrement	Elémentaire	2 adultes dont au moins un enseignant, quel que soit l'effectif de la classe Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15			2 adultes dont au moins un enseignant, jusqu'à 24 élèves. Au-delà de 24 élèves, un adulte supplémentaire pour 10.
Délais de demande d'autorisation		Demande unique à la direction en début d'année scolaire ou en début de trimestre	Au moins 3 jours avant la date prévue du déplacement		Le dossier doit parvenir au DASEN avant : - <u>4 semaines</u> au moins avant la date prévue pour le départ lorsque le voyage se déroule sur le territoire national - <u>6 semaines</u> au moins avant la date prévue pour le départ lorsque le voyage scolaire se déroule à l'étranger Les dates exactes sont inscrites dans l'application SortieSco - Calendrier
Famille		Sortie inscrite dans l'emploi du temps : information aux parents	Sortie occasionnelle gratuite : information aux parents	Demande d'autorisation aux parents Aucun élève ne peut être écarté pour des raisons financières	Demande d'autorisation aux parents Réunion d'informations Aucun élève ne peut être écarté pour des raisons financières